

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 36
le 29 septembre 1982

Nomination d'un nouveau ministre des Affaires extérieures	1
Fichier électronique	2
Entente canado-américaine sur les télécommunications transfrontières	2
Nouvelle étape dans la production de la société Syncrude	2
Nouvelle-Écosse: puits d'essai pour découvrir du méthane	2
Succès de la visite au Canada du ministre saoudien du Commerce	3
Des élèves canadiens gagnants d'un concours international	4
La nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants améliore le système de justice	4
Expérience québécoise de production d'électricité par digestion anaérobie	5
Organisation d'un Festival international de la motoneige	6
Des motocyclistes français visitent le Canada	6
Découverte canadienne sur la dystrophie musculaire	6
201 heures dans une baignoire!	6
L'importance de l'eau	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Nomination d'un nouveau ministre des Affaires extérieures

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé la nomination de M. Allan J. MacEachen, vice-premier ministre, au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

M. MacEachen succède à M. Mark MacGuigan qui devient ministre de la Justice.

Ces nominations, annoncées par le Premier Ministre le 10 septembre, se sont faites dans le cadre d'un remaniement ministériel partiel touchant deux autres ministres, soit M. Jean Chrétien, lequel quitte le poste de ministre de la Justice pour occuper celui de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et M. Marc Lalonde qui laisse le portefeuille de l'énergie pour accéder au poste de ministre des Finances.

De plus, M. Jack Austin, sénateur, devient ministre d'État au développement social.

M. MacEachen

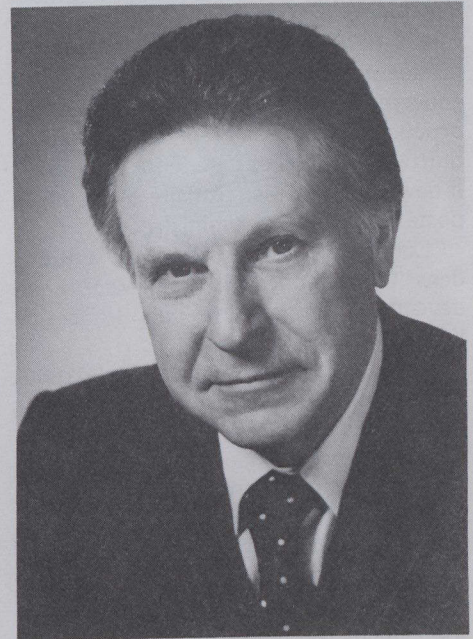
M. Allan J. MacEachen devient le premier ministre à occuper deux fois le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. (De tels cas se sont déjà produits mais seulement avant 1959 quand le premier ministre était aussi chargé des Affaires extérieures.)

Lors de son premier mandat, de 1974 à 1976, M. MacEachen avait occupé le poste de coprésident de la Conférence sur la coopération économique internationale qui réunissait 27 nations.

Son expérience dans les affaires étrangères remonte encore plus loin. En 1955, M. MacEachen a assisté à l'Assemblée générale des Nations Unies en qualité d'observateur parlementaire, et, l'année suivante, il était délégué suppléant au Conseil économique et social des Nations Unies à Genève.

Formation et carrière

M. MacEachen est né à Inverness (Nouvelle-Écosse) en 1921. Il détient un baccalauréat ès arts de l'Université Saint-François-Xavier à Antigonish (Nouvelle-



John Evans

M. Allan J. MacEachen
vice-premier ministre
secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Écosse) et une maîtrise ès arts de l'Université de Toronto. Il a fait, également, des études supérieures en économie et en relations industrielles à l'Université de Chicago et au Massachusetts Institute of Technology, à Boston.

A 25 ans seulement, il devient professeur d'économie à l'Université Saint-François-Xavier. De 1948 à 1951, il est directeur du département d'économie et de sciences sociales de cette université et directeur de l'École populaire et d'un programme d'éducation permanente parrainé par l'Université.

M. MacEachen est élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1953 dans la circonscription d'Inverness-Richmond, devenue plus tard, à la suite d'une réorganisation, la circonscription de Cape Breton Highlands-Canso. Il est réélu en 1957, 1962, 1963, 1965, 1968, 1972, 1974, 1979 et 1980.

Entre 1958 et 1962, sa formation d'économiste l'amène à occuper le poste



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

d'adjoint spécial aux affaires économiques de M. Lester B. Pearson, alors chef de l'Opposition.

Lorsque le Parti libéral reprend le pouvoir en 1963, M. MacEachen occupe le poste de ministre du Travail, puis, deux ans plus tard, celui de ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En 1968, il est nommé ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration après avoir été, de 1967 à 1968, leader du gouvernement à la Chambre des communes et président du comité chargé de réviser la procédure parlementaire.

En 1970, M. MacEachen est nommé président du Conseil privé et leader du gouvernement à la Chambre, poste qu'il occupera à nouveau en 1976 lorsqu'il quittera les Affaires extérieures. En 1977, il devient le premier titulaire du nouveau poste de vice-premier ministre.

Lorsque le Parti libéral se retrouve dans l'Opposition, en 1979, M. MacEachen devient leader adjoint puis leader de l'Opposition.

Après les élections générales de 1980, il est nommé vice-premier ministre et ministre des Finances.

Notons que M. MacEachen est membre du Corporation Visiting Committee du Centre d'études internationales du Massachusetts Institute of Technology.

M. MacEachen s'est toujours intéressé au sort des pays les plus démunis par le truchement du Fonds monétaire international. Rappelons qu'il a été président du Comité intérimaire du Fonds de mai 1981 à septembre 1982.

Fichier électronique

Le gouvernement mettra bientôt à l'essai un fichier électronique dans les bureaux des finances et de l'administration du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le fichier électronique est un progiciel que l'on peut utiliser avec divers micro-ordinateurs. Il permet d'avoir accès aux documents administratifs et aux renseignements (qui sont stockés électroniquement) et de les extraire de la banque de données.

L'expérience sera menée par la Société Officesmiths Inc., d'Ottawa, qui utilisera le logiciel de son fichier électronique pour répondre aux besoins administratifs du Ministère. Si l'expérience réussit, on intégrera à ce système les guides sur les langues officielles, le personnel et la gestion des finances.

Entente canado-américaine sur les télécommunications transfrontières

Le Canada et les États-Unis ont conclu une entente en matière de télécommunications spatiales transfrontières, ont annoncé le mois dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre des Communications, M. Francis Fox.

En vertu de cette entente, les entreprises de télécommunications spatiales canadiennes et américaines autorisées pourront signer des accords de réciprocité visant à fournir des services transfrontières de télécommunication, au moyen des satellites du réseau intérieur fonctionnant dans le service fixe par satellite.

A l'heure actuelle, tous les services de télécommunication entre le Canada et les États-Unis sont acheminés au moyen des installations de terre. L'utilisation des satellites demeure très limitée.

"Depuis des années, le Canada et les États-Unis entretiennent une collabora-

tion fructueuse en matière de communications. Les nouveaux accords permettront aux exploitants des systèmes à satellites de conjuguer leurs services. Les usagers, de part et d'autre de la frontière, pourront donc tirer profit de la technique spatiale lorsqu'elle s'avère plus avantageuse que les installations de terre", a déclaré M. Fox.

Dans l'immédiat, on prévoit que les grands réseaux commerciaux se serviront des systèmes satellisés pour transmettre des signaux de téléphone, de données et de téléconférence.

Sous réserve de la conclusion d'accords satisfaisants entre Télésat Canada et les exploitants américains reconnus, et de l'approbation des organismes canadiens et américains de réglementation, il est possible que les services de télécommunications transfrontières par satellite voient le jour en 1983.

Nouvelle étape dans la production de la société Syncrude

La société Syncrude Canada Limitée a franchi l'étape de production des 100 millions de barils de pétrole brut depuis le début du projet en 1978.

A l'occasion d'une cérémonie officielle à l'usine de Syncrude à Mildred Lake, à 40 kilomètres au nord de Fort McMurray, Alberta, le ministre d'État au Développement économique, M. Bud Olson, a déclaré que Syncrude constituait le meilleur exemple de la qualité de la technologie et de l'ingéniosité des Canadiens. Cette entreprise a dû, en effet, mettre au point de nombreuses techniques pour exploiter les riches gisements de sables pétrolifères du Nord de l'Alberta.

Les travaux de construction de la Syncrude, qui ont coûté \$2,2 milliards, se sont échelonnés de 1974 à 1978 et la production a commencé en février 1978. Cette société est autorisée à produire 20 500 mètres cubes de pétrole par jour (129 000 barils). En mai dernier, elle a expédié plus de 634 000 mètres cubes (quatre millions de barils) de pétrole synthétique, soit 39 000 mètres cubes (250 000 barils) de plus que le mois précédent.

Le gouvernement du Canada a joué un rôle clé dans le projet Syncrude, tant par l'entremise de sa participation directe de 17 p. cent exercée par Petro-Canada, que par les mesures de tarification et de fiscalité qu'il a adoptées.

Nouvelle-Écosse: puits d'essai pour découvrir du méthane

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, et le ministre des Mines et de l'Énergie de Nouvelle-Écosse, M. Ron Barkhouse, ont annoncé, le 18 août, un projet de forage et d'essai d'un puits de déméthanisation du charbon dans le gisement charbonnier de Pictou, près de New Glasgow.

La Noval Technologies Ltd., filiale de la Nova, société albertaine de Calgary, qui exécutera les travaux, bénéficiera d'une subvention de \$250 000 prévue aux termes de l'Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur les économies de pétrole et sur son remplacement.

L'évaluation des résultats obtenus à partir de l'essai de ce puits, et des six puits forés antérieurement par la Noval, dans le cadre d'un projet commun avec Petro-Canada Explorations Inc., permettra de déterminer la possibilité d'une mise en valeur complète destinée à fournir du gaz méthane aux industries locales.

La déméthanisation est le procédé utilisé pour extraire le gaz méthane des veines de charbon. Dans les veines de charbon, en effet, le méthane se présente sous forme de gaz libre remplissant les pores et les fissures du charbon et des roches connexes, et de gaz adhérent à la surface du charbon.

Les essais devraient être terminés vers la fin de l'année.

Succès de la visite au Canada du ministre saoudien du Commerce

Le voyage récent au Canada du ministre du Commerce d'Arabie saoudite, M. Sulaiman Al Solaim, est une nouvelle marque du resserrement croissant des relations entre le Canada et l'Arabie saoudite.

M. Solaim est venu au Canada à l'invitation du ministre d'État au Commerce international, M. Edward Lumley, qui avait effectué un voyage en Arabie saoudite en avril 1981.

Pendant son séjour (du 15 au 21 août), le ministre saoudien a rencontré des représentants du gouvernement fédéral. Il s'est également rendu au Québec, en Ontario et en Alberta. Tout comme le gouvernement fédéral, les gouvernements de ces provinces cherchent à intensifier leurs relations commerciales avec l'Arabie saoudite, en particulier dans le cadre de foires et de missions. L'Arabie représente également pour ces trois provinces un marché prioritaire.

M. Solaim s'est d'abord rendu à Ottawa où il a eu plusieurs entretiens avec son hôte, M. Lumley.

Les deux ministres ont passé en revue les échanges commerciaux et les initiatives prises par le Canada pour promouvoir la coopération avec l'Arabie saoudite dans les domaines technique et économique. A ce sujet, ils ont évoqué les moyens qui

permettraient de faciliter encore plus ces échanges et cette coopération, par exemple, la participation à des foires commerciales et la mise en place, en Arabie saoudite, d'une organisation semblable à l'Organisation canadienne pour la simplification des procédures commerciales (COSTPRO).

Selon le ministre Solaim, le Canada et l'Arabie saoudite devraient resserrer leurs liens dans le domaine de la pétrochimie car, dans quelques années, a-t-il dit, ces deux pays auront les industries pétrochimiques les plus efficaces du monde. L'Arabie pourrait tirer grandement profit de l'expérience et des compétences du Canada, dont l'industrie pétrochimique s'étend à l'échelle mondiale, en particulier dans les domaines de la technologie et du marketing. Le Royaume pourrait utiliser cette expérience pour développer sa propre industrie pétrochimique naissante.

MM. Solaim et Lumley ont également parlé des perspectives d'une vente possible de blé à l'Arabie saoudite, de la participation de ce pays à Expo 86, exposition internationale sur les transports qui se tiendra à Vancouver (Colombie-Britannique), et des changements apportés à la loi par les ministères du Commerce, de la Justice et du Travail d'Arabie saoudite, afin de faciliter le règlement des différends com-

merciaux, en particulier ceux qui impliquent des firmes étrangères.

Enfin, comme devait l'annoncer M. Lumley au cours d'un dîner donné le 16 août en l'honneur de M. Solaim, les deux ministres souhaitent qu'une mission canadienne, conduite par M. Lumley, se rende à Riyadh au début de l'an prochain. Cette mission, qui serait composée de représentants du gouvernement et du monde des affaires, permettrait de créer des contacts entre Saoudiens et Canadiens désireux de participer à des co-projets; elle permettrait, d'autre part, de trouver de nouveaux domaines de coopération entre les deux gouvernements.

Dans son allocution, M. Lumley a rappelé que, lors de sa dernière visite à Riyadh, les ministres qu'il avait rencontrés avaient exprimé clairement le désir de voir le Canada prendre plus d'initiatives en vue d'intensifier le commerce et la coopération économique avec leur pays.

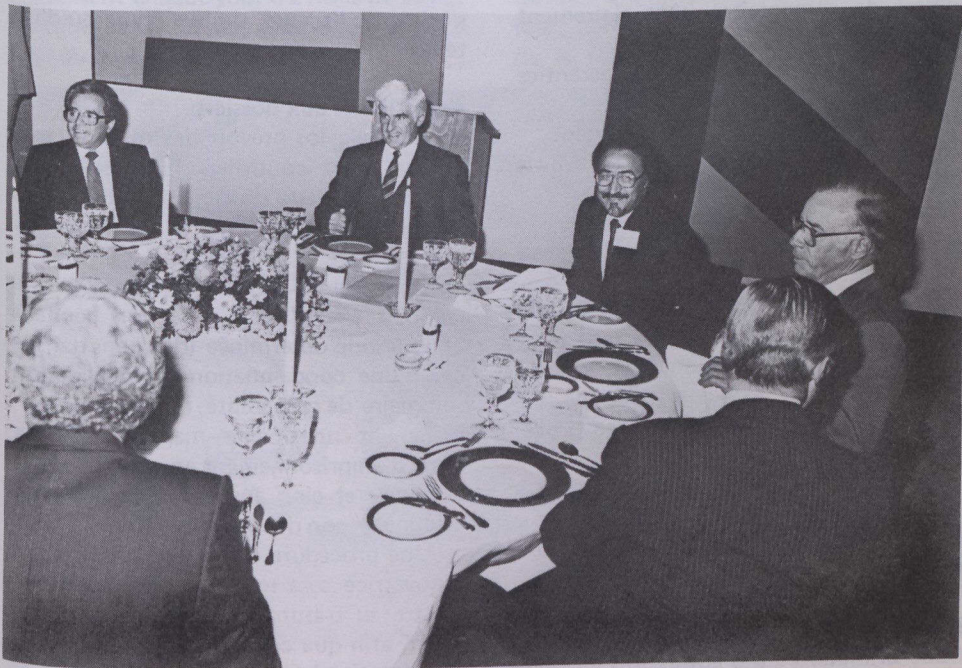
"J'ai le plaisir d'annoncer que depuis lors le Canada a augmenté de 46 p. cent ses exportations vers l'Arabie saoudite, faisant de ce pays le sixième importateur de biens manufacturés canadiens", a déclaré M. Lumley.

Le ministre Lumley a aussi rappelé qu'il avait été impressionné devant l'intérêt porté par l'Arabie saoudite à la capacité du Canada de fournir de la technologie et des services de formation par l'intermédiaire de co-projets.

D'autre part, a poursuivi M. Lumley, la coopération au niveau des gouvernements s'est accrue considérablement à la suite d'accords d'aide technique portant sur la construction éventuelle d'un important observatoire (dont on doit le choix de l'emplacement au Conseil national de recherches du Canada, qui a aussi formé le personnel), sur l'établissement d'un système de gestion du spectre, ainsi que sur un programme de formation de contrôleurs aériens saoudiens (auquel participe le ministère des Transports du Canada).

Le ministre Lumley a fait remarquer que les gouvernements des deux pays cherchaient, actuellement, à développer l'assistance technique dans le domaine de l'enseignement professionnel et de la télédétection, ainsi que pour augmenter la production de blé et celle de boeuf. Ces exemples, a ajouté le Ministre, ne sont que le point de départ pour le développement d'autres possibilités semblables qui permettront au Canada de participer au développement socio-économique à long terme de l'Arabie saoudite.

A l'issue de sa visite à Ottawa,



André Sima

Le ministre du Commerce d'Arabie saoudite était l'invité d'honneur d'un dîner offert par le ministre d'État au Commerce international. Sur la photo on reconnaît, de gauche à droite: M. Sulaiman Al Solaim, M. Edward Lumley, M. Ahmed Mohammed Beyari, chargé d'affaires à l'ambassade de l'Arabie saoudite à Ottawa, et M. Michael Pitfield, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet.

M. Solaim s'est rendu à Montréal, à Toronto et à Edmonton où il a rencontré les représentants respectifs des trois provinces ainsi que des hommes d'affaires.

Depuis l'ouverture d'une ambassade canadienne à Djeddah en 1974, et l'établissement d'une commission mixte économique par les deux pays, les échanges commerciaux et la coopération économique sont au centre des relations bilatérales du Canada et de l'Arabie saoudite, relations dont l'excellence est marquée par les nombreuses visites qu'échangent les représentants des deux gouvernements.

Des élèves canadiens gagnants d'un concours international

Trois élèves canadiens ont gagné chacun un prix à la suite du Concours international de rédaction (1981-1982) de la Société royale du Commonwealth. Il s'agit de:

- Janice Thompson, élève à la St. Andrew Junior High School (Antigonish, Nouvelle-Écosse), premier prix dans la catégorie des 14 à 16 ans;
- Keith Tetlow, élève à la Glenlyon School (Victoria, Colombie-Britannique), deuxième prix ex aequo dans la catégorie des moins de 14 ans;
- Christopher Haqq, élève à la Magee Secondary School (Vancouver, Colombie-Britannique), quatrième prix dans la catégorie des 16 à 19 ans.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a adressé des messages de félicitations à ces trois jeunes Canadiens. Il a également transmis ses remerciements aux directeurs et au personnel enseignant de ces écoles pour avoir encouragé leurs élèves à prendre part "à cet éminent concours annuel qui favorise au niveau mondial la compréhension et la conscience des rôles du Commonwealth et des autres institutions internationales".

Le concours international de rédaction de la Société royale du Commonwealth est ouvert aux élèves de tous les pays. Cette année, 840 candidats, représentant 34 pays, ont participé au concours.

Environ 25 autres élèves canadiens ont reçu les félicitations du jury.

Le premier prix attribué à Janice Thompson, a permis à cette dernière d'effectuer, en compagnie d'une autre personne, un voyage d'études dans un autre pays du Commonwealth, à l'intérieur des Caraïbes.

La nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants améliore le système de justice

La Loi sur les jeunes contrevenants a reçu la sanction royale le 7 juillet, a annoncé le solliciteur général, M. Bob Kaplan. Cette loi remplace la Loi sur les jeunes délinquants de 1908, considérée depuis un certain temps comme fortement périmée.

Principes clés

Les principes clés qui sous-tendent la nouvelle loi sont les suivants:

- les jeunes doivent assumer une plus grande responsabilité à l'égard de leurs actes, mais ils ne doivent pas en être tenus totalement responsables car ils manquent encore de maturité;
- la société a le droit d'être protégée contre les comportements illégaux;
- les jeunes, tout comme les adultes, ont le droit à l'application régulière de la loi et le droit d'être traités équitablement par la justice, et ces droits doivent leur être garantis de façon spéciale;
- les jeunes ont des besoins spéciaux parce qu'ils sont des êtres dépendants, à divers stades de développement et de maturité, et qu'ils ont donc besoin d'aide et de conseils.

Énoncé des droits des jeunes

Pour la première fois, les droits du jeune, depuis le moment où il est arrêté ou sommé de comparaître, sont clairement énoncés.

La nouvelle loi prévoit des garanties spéciales pour les appliquer.

- Ces droits et garanties comprennent:
- le droit d'être représenté par un avocat et de pouvoir le consulter;
 - le droit d'être bien informé; et
 - des droits d'appel semblables à ceux des adultes.

En vertu de la nouvelle loi, l'âge de la responsabilité pénale passe de sept à 12 ans. Ce changement découle du principe selon lequel les jeunes enfants ne devraient pas être justiciables de la procédure pénale.

Tous les contrevenants âgés de 12 à 17 ans inclusivement seront soumis au système de justice applicable aux jeunes.

La nouvelle loi ne s'appliquera qu'aux jeunes accusés d'infractions précises au Code criminel et à d'autres lois et règlements fédéraux.

Les provinces pourront adopter une loi qui leur permettra de s'occuper des infractions aux lois provinciales et aux règlements municipaux. Elles pourront, si

elle le veulent, donner au tribunal des jeunes compétences à l'égard de ces infractions.

Autres mesures

La nouvelle loi entérine le recours à des mesures autres que la comparution devant le tribunal des jeunes dans le cas des jeunes contrevenants, notamment lorsqu'ils ont commis des infractions peu graves. Généralement appelées déjudiciarisation, ces mesures donneront au jeune contrevenant l'occasion de s'amender en recourant à certains moyens: la restitution ou la prestation de services communautaires, par exemple. En outre, la nouvelle loi assure au jeune la protection fondamentale à laquelle il a droit lorsque ces mesures sont prises. Le jeune aura d'ailleurs toujours le droit d'être jugé par un tribunal des jeunes.

Aux termes de la nouvelle loi, le public sera admis aux audiences des tribunaux des jeunes. Cette mesure est compatible avec le principe de la *common law* selon lequel non seulement la justice doit être rendue, mais elle doit l'être au grand jour. Le juge pourra toutefois en exclure une personne, mais à certaines conditions.

La presse devra respecter l'anonymat de tout jeune concerné, qu'il s'agisse de l'accusé, de la victime ou d'un témoin.

Accessibilité aux dossiers

La nouvelle loi prévoit des mesures spéciales pour contrôler l'utilisation et l'accessibilité aux dossiers du tribunal des jeunes afin de protéger la vie privée du jeune infracteur.

Si un jeune qui a purgé sa peine ne commet pas d'autre infraction pendant une période déterminée (deux ans dans le cas d'une condamnation sur déclaration sommaire de culpabilité, qui entraîne normalement une peine maximale de six mois d'emprisonnement en vertu du Code criminel, et cinq ans dans le cas d'actes criminels), son dossier sera détruit.

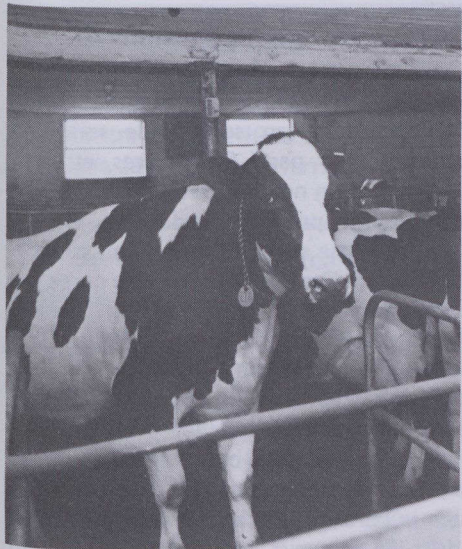
Une procédure de révision complète et innovatrice sera mise sur pied pour permettre au tribunal de modifier son jugement, afin que celui-ci demeure pertinent et corresponde aux besoins des jeunes, et pour protéger l'intérêt public le cas échéant. Toute décision de placement sous garde d'une durée de plus d'un an devra être réexaminée au moins une fois l'an.

Expérience québécoise de production d'électricité par digestion anaérobie

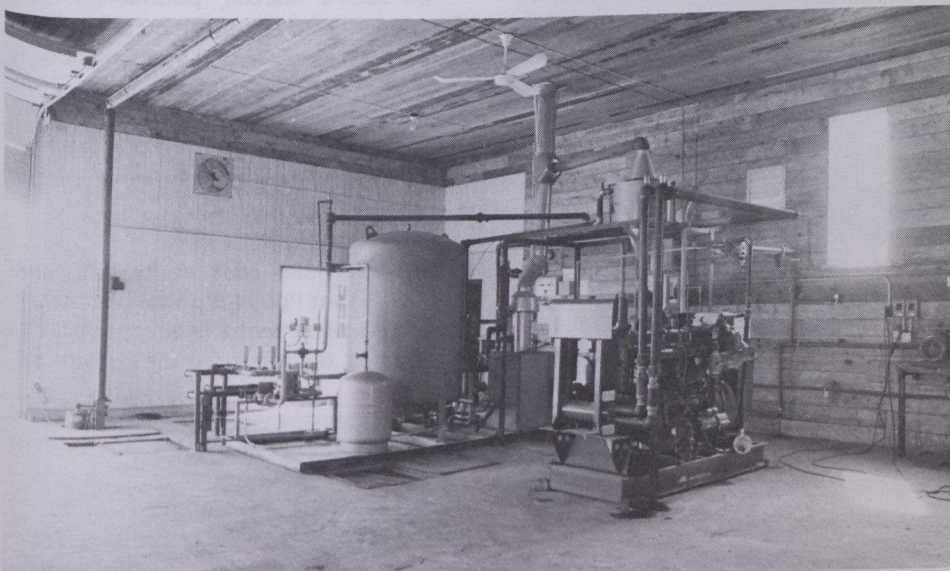
Une entreprise agricole du Québec, établie à Pike River, produit de l'électricité à partir du fumier, par digestion anaérobie.

Entreprise formée en 1951 par un Suisse, M. Ernest Gasser, les fermes Gasser s'étendent sur 750 hectares de terre.

On y produit du méthane en faisant fermenter durant 28 jours les quelque 10 000 kilos de déchets organiques que rejettent quotidiennement les 350 vaches



Les 350 vaches Holstein en lactation du troupeau de 600 têtes de bétail des Gasser produisent chaque jour 12 litres de lait ... et 50 kilos de fumier, avec lequel on produit du biogaz.



Le réservoir à eau chaude et le groupe électrogène se trouvent dans le bâtiment du digesteur anaérobie construit par Sadi Borle. Grâce à une trappe vitrée (à l'extrême gauche), on peut observer le processus de fermentation du fumier, qui se passe sous le plancher: une masse gélatineuse et sombre est secouée par une pompe. Des billes se forment. Chaque fois qu'une d'entre elles éclate, il se produit du gaz, servant à alimenter le groupe électrogène.



Derrière l'immense ballon de 30 000 litres dans lequel s'accumule le biogaz produit à partir du fumier, un des troupeaux des fermes Gasser pâit. Les fermes Gasser sont une entreprise agricole formée en 1951 par un Suisse établi à Pike River, M. Ernest Gasser.

laitières que possèdent les Gasser. (A M. Gasser se sont joints ses quatre fils et six petits-fils.)

Le méthane alimente un moteur qui actionne une génératrice d'une capacité de 60 kW (600 volts triphasés); de là, on obtient une production de 660 kWh par jour, comblant une partie de la demande de la ferme. La recette? Compter trois

portions de fumier pour obtenir une portion de biogaz, disent les concepteurs de la firme Urgel Delisle.

Si les Gasser ont cru qu'il valait la peine d'investir quelque \$150 000 dans l'ingénierie et la construction du projet, en plus des \$40 000 qu'il leur fallait déjà injecter pour la construction obligatoire de la fosse de rétention du fumier, c'est parce qu'ils considèrent que l'opération est rentable à long terme: non seulement tendent-ils à l'autosuffisance énergétique (leur facture annuelle d'électricité s'élevait à \$11 000 en 1981), mais cela leur permet de récupérer l'énergie contenue dans les déchets organiques dont ils disposent déjà.

Et même si le procédé de digestion anaérobie du fumier laisse des résidus, on peut en faire du meilleur engrais pour le sol car la matière organique devrait alors être stabilisée, et en grande partie "dépolluée".

La matière première

Les Gasser possèdent un troupeau de 600 têtes; la production quotidienne de chacune des 350 vaches en lactation de la ferme s'établit à 12 litres de lait ... et à 50 kilos de fumier. A elles seules, elles suffisent à pourvoir presque toute la ferme en électricité.

Une bonne répartition des tâches quo-

(suite à la page 8)

Organisation d'un Festival international de la motoneige

Un Festival international de la motoneige aura lieu au Québec du 29 janvier au 13 février 1983.

Quarante États américains, plusieurs provinces canadiennes, la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest, l'Allemagne de l'Est, l'Union soviétique et le Japon ont accepté en principe l'invitation que leur a adressée le président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, M. Lawrence Langevin.

Les activités seront nombreuses au cours de ces deux semaines de rencontres internationales, explique M. Langevin: tout d'abord un Grand Prix international, une compétition de cross-country avec les participants de plusieurs pays, ainsi qu'une randonnée touristique de groupes sur les sentiers de chaque circuit touristique privilégié du réseau provincial, sans oublier, parmi les autres activités possibles, une randonnée avec les dignitaires invités aux festivités, un concours international de "Mille Motoneige", un pentathlon, la visite d'une usine de motoneiges et l'ouverture possible d'un sentier transcanadien.

D'après une nouvelle d'Hydro-Press.

Découverte canadienne sur la dystrophie musculaire

A l'occasion du dix-septième Téléthon de la dystrophie musculaire, qui se tient chaque année au Canada et aux États-Unis, l'animateur, le célèbre artiste américain Jerry Lewis, a annoncé qu'une découverte canadienne récente apportait un nouvel espoir dans le traitement de la dystrophie musculaire.

Le Dr Kalus Wrogemann, chercheur à l'Université du Manitoba, et le Dr F.C. Worton, médecin à l'hôpital pour enfants de Toronto, avaient identifié, pour la première fois, la protéine manquante du bagage génétique qui expliquerait la principale forme de dystrophie musculaire, la dystrophie pseudohypertrophique de Duchenne.

Cette maladie représente le tiers des 20 000 cas de dystrophie que l'on compte actuellement au Canada. Notons qu'il existe une quarantaine de formes de dystrophie musculaire.

La découverte des Drs Wrogemann et Worton facilitera les recherches sur les autres formes de la maladie et elle permettra de mieux comprendre la maladie de Duchenne. Elle ouvre aussi la voie au dépistage génétique pour prévenir la conception d'enfants atteints de cette maladie.

Le centre canadien de coordination du téléthon était installé à Mississauga (Ontario) et le centre américain à Las Vegas, où se trouvait Jerry Lewis.

Chaque année, des millions de téléspectateurs canadiens et américains suivent ce téléthon, auquel prennent part de nombreux artistes des deux pays.

Tiré d'un article de Gilles Provost, publié dans *Le Devoir* du 8 septembre.

201 heures dans une baignoire!

La première chose qu'a faite Gilles Courtemanche en sortant de son bain après y avoir passé 201 heures, et avoir battu ainsi un nouveau record Guinness, a été ... d'aller prendre une douche.

"Je ne me sens pas tout à fait propre. En tout cas pas pour le haut du corps", a expliqué le marathonien de la cuvette. Dans une forme splendide, celui-ci a finalement mis un terme à son bainthon le 11 septembre après avoir vécu presque neuf jours comme un crocodile.

Après des débuts chantants, le nouveau champion avoue avoir songé à abandonner la partie en milieu de course. Mais la visite de sa soeur, atteinte de sclérose en plaques, lui a redonné l'énergie nécessaire. Car c'est autant pour elle que pour avoir son nom dans le livre des records qu'il a entrepris son aventure.

Et cela a marché, puisque les habitants de Rigaud (Québec), où se tentait le record, ont versé \$7 000 à la Société de la sclérose en plaques. Une réussite, l'objectif initial étant de \$6 000.

L'importance de l'eau

La question des eaux et les problèmes connexes font l'objet d'un numéro spécial de *L'Environnement à la une*, publication périodique du ministère de l'Environnement.

Le sommaire présente des articles variés tels que: Pleins feux sur les déchets toxiques — L'eau dans l'Est du Canada — Rêve en voie de réalisation (mise en valeur des marées de la baie de Fundy) — Sauver les Grands lacs — Amélioration du traitement des eaux usées — Guides pour aider au nettoyage des déversements — La Qualité de l'eau au Québec — Installations destinées à la recherche — Les marécages en danger — Un nouveau moyen de climatisation — Un nouveau centre des glaces.

Des motocyclistes français visitent le Canada



Ville de Montréal

Raid Canada, tournée du Québec et de l'Ontario en motocyclettes, s'est terminé par une réception à l'hôtel de ville de Montréal, le 24 août. Les soixante-dix-huit participants de ce rallye, arrivés de France le 4 août, ont parcouru 400 kilomètres par jour, soit un total d'environ 8 000 kilomètres. Les motocyclistes ont visité la Gaspésie, la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, les chutes du Niagara, le Nord ontarien, l'Abitibi et Montréal. Raid Canada, commandité par une revue française consacrée à la moto, Moto Revue, et par le fabricant bavarois de motos BMW, était organisé par l'Agence de voyages canadienne Receptour.

Photographies de Livernois

La Collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada présentait récemment à Ottawa une exposition intitulée *Livernois*.

À Québec, le nom de Livernois a longtemps été associé à la photographie, à commencer par Jules-Isaïe Benoît dit Livernois (1830-1865), qui s'établit comme photographe en 1854. Ses photographies furent utilisées dans le premier livre canadien illustré de photographies montées, *Maple Leaves: Canadian History and Quebec Scenery* (1865).

Les 24 photographies présentées illustrent la province de Québec. Elles ont été prises entre 1865 et 1915 environ par des membres de la famille Livernois.



Raquetteurs près de la Citadelle, Québec, 1902.

Fusil de chasse de Montcalm au Musée militaire de Montréal

Le Musée militaire et maritime de Montréal a acquis un fusil de chasse ayant appartenu à Paul-François-Joseph, marquis de Montcalm, fils de Louis-Joseph de Montcalm, célèbre général français qui fut tué en 1759 lors de la bataille des plaines d'Abraham, à Québec.

Paul-François-Joseph de Montcalm vint en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Il mourut en Espagne en 1812. Il avait acheté le fusil un an plus tôt à Paris, chez LePage, l'un des meilleurs armuriers d'Europe de l'époque. Le fusil lui coûta 1 000 francs-or.

Il s'agit d'une arme à silex et à double canons, qui est encore dans son écrin d'origine, garni de ses accessoires. Le fusil est décoré de gravures et d'incrustations d'or sur ses pièces métalliques. La crosse est sculptée de motifs floraux.

Le Musée a acquis cette merveilleuse pièce grâce à une subvention du gouvernement fédéral, faite dans le cadre de la Loi sur les exportations et l'importation des biens culturels et des dons privés. Cette loi permet de donner des subventions à des établissements désignés pour garder au Canada des biens culturels liés au patrimoine national.



Prix du Festival des films du monde

La cérémonie de remise des prix, le 29 août, a clos le Festival des films du monde qui attire chaque année, à Montréal, des personnalités du monde cinématographique de nombreux pays.

Cette année, deux pays, l'Argentine et la Grande-Bretagne, se partagent le Grand Prix des Amériques, le plus prestigieux des prix remis lors du Festival.

Les films gagnants sont:

- *Tiempo de la Revancha*, suspense psychologique d'Adolfo Aristarain. Le film raconte l'histoire d'un mineur qui se bat pour obtenir plus de justice;
- *Brimstone*, avec en vedette le chanteur rock Sting, du groupe The Police, raconte l'histoire d'un vagabond qui s'infiltré dans une famille bourgeoise attristée par l'accident dont a été victime la jeune fille de la maison.

Le jury a également remis les distinctions suivantes:

- le prix spécial du jury au film *Liquid Sky*, de l'Américain Slava Tsukerman, à cause de son originalité;
- le prix du jury à *The Marathon Family*, oeuvre yougoslave dirigée par Slobodan Sijan, à titre de meilleure comédie;
- le prix du jury à *To Trap a Kidnapper*, dirigé par le Japonais Shunya Ito, pour la qualité scénique due à Shinsaku Himeda;
- la meilleure actrice a été honorée en Eleonora Giorgi, vedette de *Borotalco*, film de l'Italien Carlo Verdone;
- le meilleur acteur choisi est Jean Rochefort, vedette de *L'Indiscrétion*, dirigé par le Français Pierre Lary;
- le grand prix pour le meilleur court métrage a été décerné au film *Les Photos*

d'*Alix*, du Français Jean Eustache; — le prix du jury pour les courts métrages est allé à *Players* du Britannique John Halas.

En plus des prix du jury, la presse internationale a honoré *The Grey Fox*, dirigé par Philip Borsos, à titre de meilleur film canadien présenté hors concours.

Expérience... (suite de la page 5)

tiennes permet de répondre à l'appel de pointe qui survient durant la traite: 350 vaches, deux fois par jour, passent devant les trayeuses automatiques. De 5 h 30 à 8 h 30 et de 15 h 30 à 19 h, l'appel de pointe est de 60 kW. A d'autres moments, la demande moyenne atteint une vingtaine de kilowatts.

La production de biogaz, estimée à 565 mètres cubes par jour, est constituée de méthane (CH₄) dans une proportion de 60 p. cent et de quelque 40 p. cent de gaz carbonique (CO₂). Dans d'infimes concentrations, on y trouve aussi du sulfure d'hydrogène, de la vapeur d'eau et d'autres éléments.

La digestion anaérobie

On obtient du biogaz par fermentation du lisier (fumier dilué dans l'eau) recueilli dans une cave inondée, sous le plancher de lattes de l'étable.

De là, par flottaison et pompage, le fumier est amené dans la cave étanche (le digesteur) d'un deuxième bâtiment où se trouve le groupe électrogène. C'est en quelque sorte une immense piscine chauffée (capacité de 565 mètres cubes) contenant les déchets organiques. Les bactéries méthanogènes s'en nourrissent durant 28 jours dans un espace qui n'est pas oxygéné, et les transforment en biogaz. Cela s'appelle la digestion anaérobie.

Chaque jour, il y entre automatiquement 20 mètres cubes de fumier et on en évacue le même volume dans la fosse de rétention. Le biogaz produit est acheminé par un système de tuyauterie dans un immense ballon cylindrique où il est entreposé. Il est ensuite acheminé vers le groupe électrogène pour l'alimenter.

"La balloune", comme on l'appelle, a une capacité de 30 000 litres et ses coutures résistent à des températures de -35°C.

De plus, il existe un dispositif de sécurité pour détecter toute fuite de méthane. Un système de ventilation y est relié.

Le biogaz ainsi produit alimente un moteur à combustion interne (conçu pour fonctionner au gaz naturel) entraînant un

alternateur qui génère lui-même de l'électricité. Comme tout moteur à combustion, ce moteur doit être refroidi. Cette installation ne comprend pas le traditionnel radiateur des moteurs à combustion: l'énergie de l'eau de refroidissement est récupérée pour chauffer le digesteur. Ce procédé permet d'utiliser le biogaz à 60 p. cent de sa valeur énergétique, le reste étant perdu dans l'atmosphère. Un procédé traditionnel n'aurait permis de récupérer que 22 p. cent de sa valeur énergétique.

Notons cependant que le procédé lui-même, la digestion anaérobie, n'est pas nouveau; mais l'entreprise de M. Gasser est l'une des premières installations du genre au Québec.

Tiré d'un article paru dans *Hydro-Press*.

Nouvelles brèves

Le collègue **George Brown**, à Toronto, offre un programme dont le but est d'apprendre aux garçons à s'occuper d'un bébé.



Photolaser Presse canadienne

Un jeune Torontois de 21 ans, **Eric Frycer**, interprétera le rôle de **Terry Fox** dans un long métrage sur le *Marathon de l'espoir*, tourné par les productions **Robert Cooper** de Toronto. Le *Marathon de l'espoir* est le nom donné à la traversée du Canada entreprise par **Terry Fox** dans le but de recueillir de l'argent pour la recherche sur le cancer. Tout comme **Terry**, **Eric Frycer** est amputé d'une jambe à cause du cancer.

Les municipalités de Colombie-Britannique limiteront à 5 p. cent la hausse de leurs dépenses budgétaires en 1983, se conformant ainsi au programme de restriction des dépenses proposé par le gouvernement de cette province.

Selon un rapport préliminaire de Statistique Canada sur les grands réseaux téléphoniques, en 1981, les 14 principaux réseaux téléphoniques ont déclaré des recettes d'exploitation totalisant \$6 859 millions, soit une hausse de 18,2 p. cent par rapport à 1980. Les dépenses d'exploitation ont pour leur part été de \$4 715 millions, soit une augmentation de 18,2 p. cent par rapport à 1980. Les recettes nettes se sont chiffrées à \$2 144 millions, soit une augmentation de 18,3 p. cent par rapport à 1980. Le nombre d'appels interurbains s'est chiffré à 1 453 millions, soit une hausse de 8,4 p. cent.

Le film *E*, produit à l'Office national du film par **Robert Forget**, a remporté deux prix au dix-neuvième Festival international de films de court métrage de Cracovie (Pologne): le prix spécial "Dragon d'argent" et une mention spéciale du Jury FIPRESCI (Fédération internationale de la presse cinématographique).

Le Canada pourra exporter des pétoncles sur le marché des États-Unis, suite à une entente passée entre ces deux pays relativement à la question du Banc Georges. L'entente porte sur la mise en application d'un plan de gestion, commun aux pêcheurs des deux pays, et d'une réglementation de la pêche des pétoncles à 40 chairs par livre.

Le Canada a donné \$50 000 à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (LSCR) et \$50 000 au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes (UNDRO), pour les victimes des éruptions du mont Galunggung, à Java.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, **Prisca Nicolas**.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título *Notícias do Canadá*.

Canada

ISSN 0384-2304